

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration qui concerne l'acquisition, par "Atnahs Pharma UK Limited", par le biais d'un contrat d'achat d'actifs, auprès de "Sanofi S.A.", d'un portefeuille de produits pharmaceutiques et d'actifs connexes.

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur direct** : Atnahs Pharma UK Limited.
- **L'acquéreur indirect** : Triton.
- **La cible** : Sanofi S.A.

Nature de l'opération

- Achat d'éléments d'actifs.

Secteurs économiques concernés

- Commercialisation de produits pharmaceutiques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 2 octobre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration qui consiste en l'acquisition, par le biais d'un contrat d'achat d'actifs, par « Atnahs Pharma UK Limited » auprès de « Sanofi S.A », d'un portefeuille de produits pharmaceutiques et d'actifs connexes qui permettront à « Atnahs Pharma UK Limited » de distribuer, commercialiser et vendre certains produits pharmaceutiques.

« Sanofi S.A » est une société anonyme de droit français active et « Atnahs Pharma UK Limited » est une société privée à responsabilité limitée de droit anglais. Les deux parties sont actives dans la commercialisation de produits pharmaceutiques au Maroc.

Fait à Rabat le 21 septembre 2023.